Collectif Sauvons MENOIS

Le 13 février 2009, la Ville de Troyes a lancé un appel à projets proposant à la vente une partie du domaine de Menois, dont le château, mais avec l'exigence expresse de maintenir le parc ouvert au public dans les mêmes conditions qu'actuellement en confiant le parc du château en « bail emphytéotique ».

Lors de « négociations », l'adjoint à l'urbanisme Bertrand Chevalier a cédé à la contre-proposition d'un acquéreur potentiel qui offre **400 000 euros** pour l'ensemble du site et ne garantira l'ouverture au public que pour une durée maximale de 15 ans.

Dans le même temps, la Ville de Troyes a signifié aux associations actives sur le site (Poney Club, club Canin etc.) qu'elles devront trouver un autre site, le domaine de Menois devant être vendu « libre de toute occupation ».

Ainsi, en pleine crise immobilière, la Ville de Troyes est prête, **pour** une bouchée de pain à céder à un acquéreur privé **un bien que les Domaines évaluent à 944 000 euros!**

La délibération était inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal du 9 juillet. Elle est aujourd'hui repoussée à septembre. Pour autant le problème reste entier.

Nous, élus, militants associatifs, citoyens de Troyes, de l'agglomération troyenne et de tout le département de l'Aube proclamont :
• que la Ville de Troyes doit expressément s'engager à maintenir l'ouverture du site au public ;
• qu'il faut par tous moyens garantir le maintien et le développement des activités associatives présentes à Menois.

C'est pourquoi, désireux de rappeler notre attachement à ce lieu de loisirs pour des milliers de promeneurs venus de tout le département, nous rejoignons le collectif « Sauvons Menois ».

Menois est notre bien commun!

NOM Prénom - qualité	adresse / e-mail	signature